FIDUCRE

Nos bureaux sont ouverts les jours ouvrables de 9h à 16.30h et joignables par téléphone de 9h à 18h (le vendredi à 16.30h)

2602020181 TVA REC6 040326
MONSIEUR OKENGE OKOKO HENRI
RUE DU PONT DE PIERRE (C.) 3
7033 CUESMES
BELGIQUE

*Tél.*
02/728.95.44
*Mail*
team.recovery-six@fiducre.be
*Numéro VCS*
***601/6066/57890***
*Votre référence*

Bruxelles, le 04/03/2026

**Notre référence à rappeler lors de tout contact svp :**
**2602020181**

Concerne:
PRET A TEMPERAMENT n° 000778748837
ING BELGIE

Monsieur,

Nous vous rappelons que le solde de notre créance s'élève actuellement à 13 599,17 EUR (S.E.O.), détail de la créance en annexe.

A votre demande et tenant compte de votre situation, nous vous accordons une facilité de paiement, en versements échelonnés.

***Nous attirons votre attention sur le fait que cet accord n'éteint pas les obligations pour lesquelles vous étiez précédemment engagé ET intervient sans aucun préjudice aux droits de FIDUCRE de signifier les cessions, de laisser en place les cessions actives et de recevoir le fruit d'une saisie en cours et/ou à venir.***

Cette facilité de paiement est valable pour autant qu'elle soit scrupuleusement respectée selon les modalités suivantes :

- versements de minimum 100,00 EUR par mois
- date d'échéance du 1er versement au plus tard pour le 10/03/2026
- versements uniquement sur notre compte bancaire BE88 6520 4085 2341 en mentionnant le numéro VCS ***601/6066/57890*** (communication structurée)

Vous pouvez facilement consulter votre solde et effectuer des paiements en ligne. Surfez vers MyFiducre.be!

Nous vous proposons de revoir le montant de l'échéance dans un délai de six mois. En effet, il est dans votre intérêt d'écourter la durée du remboursement de la créance. N'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez augmenter vos mensualités.

Convaincus que vous respecterez à l'avenir les modalités de cet accord, recevez nos salutations distinguées.

Nicolas TASCHETTA
Head of Fiducre Operations



Pour optimaliser la qualité de notre service, il est possible que la SA FIDUCRE enregistre votre conversation téléphonique et en prenne connaissance. La communication et les données de trafic enregistrées sont conservées pendant un mois et seront ensuite automatiquement supprimées.

FIDUCRE

ANNEXE A NOTRE LETTRE DU 04/03/2026, DOSSIER N° 2602020181

Ci-joint vous trouverez le détail du montant dû pour la créance susmentionnée.

Le solde s'élève à 13 599,17 EUR (S.E.O.) au 04/03/2026 et se compose comme suit :

| | |
|---|---|
| CAPITAL : | 12 230,43 EUR |
| INTERETS ECHUS ET IMPAYES : | 227,56 EUR |
| INDEMNITE FORFAITAIRE : | 986,52 EUR |
| FRAIS : | 74,89 EUR |
| INTERETS DE RETARD : | 79,77 EUR |
| ASSURANCES : | 0,00 EUR |
| TOTAL : | 13 599,17 EUR |

Des intérêts de retard continuent à être calculés sur le capital restant dû, au taux annuel de 4.49%.

Au cas où nous devrions recourir à une procédure judiciaire avec exécution forcée, vous devez tenir compte du fait que votre dette augmentera avec les frais de justice liés à ces mesures.

BE88 6520 4085 2341

BBRUBEBB

FIDUCRE
AVENUE MARNIX 24
1000 BRUXELLES

*** 601606657890 ***